



Mise en concordance du cahier des charges du lotissement
La Briqueterie
avec le Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Arnouville

Documents attestant de mesures de publicité

2024

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Christophe ALTOUNIAN, Adjoint au Maire délégué à l'aménagement à l'urbanisme et au cadre de vie, certifie que :

L'arrêté du Maire n°022/2024 soumettant à enquête publique le projet de mise en concordance du cahier des charges du lotissement La Briqueterie avec le Plan Local d'Urbanisme a été affiché dans un panneau d'affichage prévu à cet effet dans le hall de l'hôtel de ville le 26 avril 2024.

Fait à Arnouville, le 26 avril 2024.

Pour servir et valoir ce que de droit./.



Christophe ALTOUNIAN
Adjoint au Maire délégué à l'aménagement
à l'urbanisme et au cadre de vie



DACV-D24-01659

ATTESTATION

INFORMATION SUR LES PANNEAUX LUMINEUX DE LA VILLE

Je soussigné, Christophe ALTOUNIAN, Adjoint au Maire délégué à l'aménagement, à l'urbanisme et au cadre de vie, atteste que les panneaux lumineux répartis sur la commune font mention de l'enquête publique relative au projet de mise en concordance du cahier des charges La Briqueterie avec le PLU qui se déroulera du 17 juin au 1^{er} juillet 2024 inclus, à partir du 28 mai 2024.

Cette information sera retirée des panneaux lumineux une fois l'enquête publique terminée.

Fait à Arnouville, le 28 mai 2024.

Pour servir et valoir ce que de droit./.



Christophe ALTOUNIAN
Adjoint au Maire délégué à l'aménagement,
à l'urbanisme et au cadre de vie



ACV-D24-01997





**Enquête publique
La Briqueterie - PLU**

**Du 17 juin
au 1er juillet**

**Permanences:
17 & 26 juin
1er juillet**

ATTESTATION DE PUBLICATION D'UN AVIS AU PUBLIC
ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MISE EN CONCORDANCE DU CAHIER DES
CHARGES LA BRIQUETERIE AVEC LE PLU

Je soussigné, Christophe ALTOUNIAN, Adjoint au Maire délégué à l'aménagement à l'urbanisme et au cadre de vie, certifie que :

Un avis au public relatif à l'enquête publique sur le projet de mise en concordance du cahier des charges La Briqueterie avec le PLU, qui se déroulera du 17 juin au 1^{er} juillet 2024 inclus, a été publié dans les journaux suivants :

- La Parisien Val d'Oise (rubrique Annonces 95 judiciaires et légales) à la date du 22 mai 2024,
- La Gazette du Val d'Oise (rubrique Annonces légales), aux dates des 22 et 29 mai 2024.

Fait à Arnouville, le 29 mai 2024.

Pour servir et valoir ce que de droit./.



Christophe ALTOUNIAN
Adjoint au Maire délégué à
l'aménagement à l'urbanisme et au cadre
de vie

ACV-D24-02022



Avis administratifs

7366224201 - AA
Commune d'ARNOUVILLE

Mise en concordance du cahier des charges du lotissement La Briquerie avec le Plan Local d'Urbanisme
1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 022/2024 en date du 24 avril 2024, le maire d'Arnoville a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant mise en concordance du cahier des charges du lotissement La Briquerie avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet, M. Bernard AMIE, directeur de l'aménagement urbain et de l'habitat en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Gérard DECHAUMET en qualité de commissaire enquêteur suppléant, par le président du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

En application de l'article L. 442-11 du Code de l'urbanisme, il est proposé de procéder à la mise en concordance du cahier des charges du lotissement La Briquerie avec le PLU de la commune d'Arnoville, afin de clarifier et sécuriser les conditions s'appliquant à tout projet situé dans le périmètre du lotissement et dans le respect des objectifs du PLU. Il sera procédé à une enquête publique pour une durée de 15 jours consécutifs. L'enquête se déroulera à la mairie, du lundi 17 mai 2024 au lundi 7 juin 2024 inclus (jusqu'à 17 h 00).

Le dossier d'enquête sera disponible en mairie :
- les lundis, mardis, mercredis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
- les jeudis de 13 h 00 à 18 h 30
- les vendredis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Le dossier pourra également être consulté sur le site internet de la commune d'Arnoville : <https://arnoville95.fr/actualites/enquete-publique-concordance-du-cahier-des-charge-du-lotissement-la-briquerie-avec-le-rubrique-mauquard>

Aménagement et cadre de vie > Enquêtes publiques Urbanisme
Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie d'Arnoville (Hôtel de Ville, 15/17, rue Robert Schuman 95400 Arnoville) pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :
- le lundi 17 juin 2024 de 9 h 00 à 12 h 00
- le mercredi 26 juin 2024 de 14 h 00 à 17 h 00
- le lundi 1er juillet 2024 de 14 h 00 à 17 h 00

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêteur titulaire ou par écrit à l'adresse de la mairie : 15/17, rue Robert Schuman CS20101-95400 Arnoville ou par courriel : enquêtespubliques.concordance@arnoville95.fr

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront publiées pendant un an sur le site internet de la commune : <https://arnoville95.fr>
À l'issue de l'instruction, le Conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la mise en concordance du cahier des charges du lotissement La Briquerie avec le PLU. Cette délibération autorisera la prise d'un arrêté communal mettant en concordance le cahier des charges du lotissement avec le PLU.
Pascal DOLL, Maire.

Le contrôle des marchés
Trouvez gratuitement
le bon matériel public (de chez nous !)
www.equipementspublics.com

7366225201 - AA
Commune de SANNOIS

Désaffactation et déclassement partiel d'une voirie communale rue des Fossés-Trepas
1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2024-46 en date du 15 mai 2024, est prescrite l'ouverture de l'enquête publique relative à la désaffactation et le déclassement partiel de la rue des Fossés-Trepas sur la commune de Sannois.

L'enquête publique se déroulera au service Développement Urbain et Stratégie Patrimoniale (Hôtel de Ville, 1er étage), place du Général-Ledecq, 95110 Sannois, du vendredi 7 juin 2024 au lundi 24 juin 2024 inclus, le lundi, le mercredi et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le mardi de 8 h 30 à 12 h 30 au service Développement Urbain et Stratégie Patrimoniale (Hôtel de Ville, 1er étage), et le samedi de 8 h 30 à 12 h 00 à l'accueil de la mairie (Hôtel de Ville, rez-de-chaussée).

A été désigné en qualité de commissaire enquêteur M. Max Daïla DA COSTA ALVES, qui recevra en personne les observations du public à l'Hôtel de Ville de Sannois :
- le vendredi 7 juin 2024 de 14 h 30 à 17 h 30 ;
- le lundi 24 juin 2024 de 14 h 30 à 17 h 30

A été désignée en qualité de suppléant, Mme Annie POIRET. Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé au Département Urbanisme (Hôtel de Ville, 1er étage) ou adressées par écrit à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Sannois, place du Général-Ledecq, 95110 Sannois.

Le commissaire-enquêteur transmettra dans le délai d'un mois le dossier d'enquête accompagné de ses conclusions motivées et de l'ensemble des pièces qui ont été déposées au commissaire. À l'issue de cette enquête, les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Sannois aux heures et jours d'ouverture des services au public.

Autres légales
7366250601 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 13 mai 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE JULIANA SAINT KARL, 17, rue de la Poêle-Prélongée, 95100 Argenteuil, RCS Pontoise 324 372 291, RM 324 372 291. Activité : coffrage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 avril 2023, désignant liquidateur Sébastien ASTEREN pris en la personne de Me Sabine ROCHER 25, rue de Gisors, 95300 Pontoise. Les déclarations des créanciers sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

7366250701 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 13 mai 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE ASSOCIÉ UNIQUE RB, 37 boulevard Jean-Albert, 95100 Argenteuil, RCS Pontoise 512 771 668. Activité : ingénierie, études techniques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1er mars 2024, désignant liquidateur Sébastien DE KEATING pris en la personne de Me Christian HART DE KEATING, 1-3 boulevard Jean-Jaures, 95300 Pontoise. Les déclarations des créanciers sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Boddac. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

7366250801 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 13 mai 2024.
SOCIÉTÉ D'EXERCICE LIBÉRAL A RESPONSABILITÉ LIMITÉE SELURL PHARMACIE DES TILLESULS, 2, rue des Tilleuls 95600 Ennemaing, RCS Pontoise 531 465 571. Activité : commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 7 mai 2024, désignant liquidateur SELURL Astéren pris en la personne de Me Sabine ROCHER 25, rue de Gisors 95300 Pontoise. Les déclarations des créanciers sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Boddac. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

7366250901 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 13 mai 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE LA DOLCE VITA, 14 avenue Albert 1er, res Albert, nr 95000 Ennemaing, RCS Pontoise 702 983 421, RM 732 983 421. Activité : restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 17 décembre 2023, désignant liquidateur Sébastien DE KEATING pris en la personne de Me Christian HART DE KEATING, 1-3 boulevard Jean-Jaures, 95300 Pontoise. Les déclarations des créanciers sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Boddac. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

7366251001 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 13 mai 2024.
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE GOAT, 5, rue de l'Amazonie 95490 Vaurial, RCS Pontoise 819 579 2, RM 819 579 412. Activité : restauration de type rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2023, désignant mandataire judiciaire Sébastien DE KEATING pris en la personne de Me Christian HART DE KEATING 1-3, boulevard Jean-Jaures 95300 Pontoise. Les déclarations des créanciers sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Boddac. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

7366251101 - LP
Date du jugement du Tribunal de Commerce de Pontoise : 13 mai 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE PROPRIÉTÉ DIRECT, 25, rue de la Croix-Blanche, 95100 Goussainville, RCS Pontoise 827 974 429, RM 827 974 429. Activité : autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 novembre 2022, désignant liquidateur Sébastien MIMJ pris en la personne de Me Aymeric MANDIN, 23, rue Victor Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créanciers sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

7366251201 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 13 mai 2024.
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE A ASSOCIÉ UNIQUE COGÉNO, 7, rue Descartes, 95300 Domont, RCS Pontoise 520 957 184. Activité : conseil en systèmes et logiciels informatiques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 13 novembre 2022 désignant administrateur Sébastien V. V. pris en la personne de Me Daniel VALDMAN 8, impasse Jean-Klaude-Chatelain, CS 10207, 95300 Cergy-Pontoise Cedex avec les pouvoirs, assés et le statut pour tous les actes de gestion, mandataire judiciaire Sébastien MIMJ pris en la personne de Me Aymeric MANDIN 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créanciers sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Boddac. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

7366251301 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 13 mai 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE NODLINE, 9/7, rue du Petit-Aix, 95800 Cergy, RCS Pontoise 788 429 132. Activité : conseil en systèmes et logiciels informatiques. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L.665-8 du Code de commerce à l'encontre de M. Florent POLIZZI pour une durée de 8 ans.

Autres légales

7366251401 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 17 mai 2024.
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE A ASSOCIÉ UNIQUE V3 CONSTRUC-TION, 1, rue des Châtres, 95100 Argenteuil, RCS Pontoise 900 906 407, RM 900 906 407. Activité : travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2023, désignant liquidateur Sébastien DE KEATING pris en la personne de Me Christian HART DE KEATING, 1-3, boulevard Jean-Jaures, 95300 Pontoise. Les déclarations des créanciers sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Boddac. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

7366251501 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 17 mai 2024.
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE A ASSOCIÉ UNIQUE FM PAT, 25 rue de Paris 25 C 96470 Saint-Witz, RCS Pontoise 851 047 894, RM 651 047 894. Activité : travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 novembre 2022, désignant liquidateur Sébastien MIMJ pris en la personne de Me Aymeric MANDIN, 23 rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créanciers sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Boddac. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

7366251601 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 17 mai 2024.
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE A ASSOCIÉ UNIQUE BBT, 5, rue Charles-Garnier, 95140 Garges-Lès-Goussainville, RCS Pontoise 878 258 027. Activité : activités spécialisées de design. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 novembre 2022, désignant liquidateur Sébastien DE KEATING pris en la personne de Me Christian Hart De Keating, 1-3, boulevard Jean-Jaures, 95300 Pontoise. Les déclarations des créanciers sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Boddac. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

7366251701 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 17 mai 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AB AUTO, 2, rue Pierre Emmanuel 95330 Domont, RCS Pontoise 894 261 007, RM 894 261 007. Activité : entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 16 décembre 2022, désignant liquidateur SFC CANE pris en la personne de Me Patrick CANE, 1, rue de la Glacière 95300 Pontoise. Les déclarations des créanciers sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Boddac. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

7366251801 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 17 mai 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EXPOTRANS, 4, rue de la Croix-Blanche, 95370 Montigny-les-Cornilleux, RCS Pontoise 821 234 234. Activité : autres transports routiers de voyageurs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2023, désignant liquidateur Sébastien MIMJ pris en la personne de Me Aymeric MANDIN, 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créanciers sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Boddac. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

7366251901 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 17 mai 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EXPOTRANS, 4, rue de la Croix-Blanche, 95370 Montigny-les-Cornilleux, RCS Pontoise 821 234 234. Activité : autres transports routiers de voyageurs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7366252001 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 13 mai 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE MARY, Route Nationale 570 Espace Cordier, 95500 Gannes, RCS Pontoise 828 130 992. Activité : fabrication de vêtements de dessus. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2023, désignant liquidateur Sébastien MIMJ pris en la personne de Me Aymeric MANDIN, 23 rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créanciers sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Boddac. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

7366252101 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 17 mai 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE KALYPS, 4, rue Cadet de Vaux 95130 Franconville-la-Garenne, RCS Pontoise 482 014 -485. Activité : conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7366252201 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 17 mai 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE KARM ALIMENTATION, 17, rue de Gisors, 95000 Pontoise, RCS Pontoise 533 541 413. Activité : commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7366252301 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 17 mai 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE PAULOTRANS, 40, avenue du Haut-Mai 1945, 95400 Villers-Le-Bel, RCS Pontoise 518 665 261. Activité : transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 novembre 2022, désignant liquidateur Sébastien MIMJ pris en la personne de Me Aymeric MANDIN, 23 rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créanciers sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Boddac. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

7366252401 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 17 mai 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AB AUTO, 2, rue Pierre Emmanuel 95330 Domont, RCS Pontoise 894 261 007, RM 894 261 007. Activité : entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 16 décembre 2022, désignant liquidateur SFC CANE pris en la personne de Me Patrick CANE, 1, rue de la Glacière 95300 Pontoise. Les déclarations des créanciers sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Boddac. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

7366252501 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 17 mai 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EXPOTRANS, 4, rue de la Croix-Blanche, 95370 Montigny-les-Cornilleux, RCS Pontoise 821 234 234. Activité : autres transports routiers de voyageurs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7366252601 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 13 mai 2024.
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE A ASSOCIÉ UNIQUE SANSI, 8, rue du Bas Parnax 95200 Sarcelles, RCS Pontoise 849 334 230. Activité : travaux de maçonnerie générale et gros-œuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 novembre 2022, désignant liquidateur Sébastien MIMJ pris en la personne de Me Aymeric MANDIN 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créanciers sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Boddac. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

7366252701 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 13 mai 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE KALYPS, 4, rue Cadet de Vaux 95130 Franconville-la-Garenne, RCS Pontoise 482 014 -485. Activité : conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7366252801 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 17 mai 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE KARM ALIMENTATION, 17, rue de Gisors, 95000 Pontoise, RCS Pontoise 533 541 413. Activité : commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7366252901 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 17 mai 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EXPOTRANS, 4, rue de la Croix-Blanche, 95370 Montigny-les-Cornilleux, RCS Pontoise 821 234 234. Activité : autres transports routiers de voyageurs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7366253001 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 13 mai 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EXPOTRANS, 4, rue de la Croix-Blanche, 95370 Montigny-les-Cornilleux, RCS Pontoise 821 234 234. Activité : autres transports routiers de voyageurs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2023, désignant liquidateur Sébastien MIMJ pris en la personne de Me Aymeric MANDIN, 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créanciers sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Boddac. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

7366253101 - LP
Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 17 mai 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE MIL SERVICES PRO, 9, avenue des Érables 95400 Villers-Le-Bel, RCS Pontoise 892 768 273. Activité : nettoyage Courant des bâtiments. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Avis administratifs

736624201 - AA

Commune d'ARNOUVILLE

Mise en concordance du cahier des charges du lotissement La Briquetière avec le Plan Local d'Urbanisme 1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 022/2024 en date du 24 avril 2024, le maire d'Arnoville a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant mise en concordance du cahier des charges du lotissement La Briquetière avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

En application de l'article L. 442-11 du Code de l'urbanisme, il est proposé de procéder à la mise en concordance du cahier des charges du lotissement La Briquetière avec le PLU de la commune d'Arnoville, afin de clarifier et sécuriser les conditions s'appliquant à tout projet situé dans le périmètre du lotissement et dans le respect des objectifs du PLU.

Il sera procédé à une enquête publique pour une durée de 15 jours consécutifs. L'enquête se déroulera à la mairie, du lundi 17 juin 2024 au lundi 1er juillet 2024 inclus (jusqu'à 17 h 00).

- Le dossier d'enquête sera disponible en mairie : - les lundis, mardis, mercredis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 - les jeudis de 13 h 00 à 18 h 30 - les vendredis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00. Le dossier pourra également être consulté sur le site internet de la commune d'Arnoville :

https://arnoville95.fr/article/enquete-publique-concordance-du-cahier-des-charge-du-lotissement-de-la-briquetiere-avec-le-publique-Mien-quotidien-Armenagement-et-cadre-de-vie-Enquetes-publiques-Urbanisme

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie d'Arnoville (hôtel de Ville, 15/17, rue Robert Schuman 95400 Arnoville) pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le lundi 17 juin 2024 de 8 h 00 à 12 h 00 - le mercredi 26 juin 2024 de 14 h 00 à 17 h 00 - le lundi 1er juillet 2024 de 14 h 00 à 17 h 00. Pendant la durée de l'enquête, les commissaires enquêteurs pourront être consignés sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêteur :

- par écrit à l'adresse de la mairie : 15/17, rue Robert Schuman CS20101 - 95400 Arnoville - ou par courriel : enquete@arnoville95.org

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie d'Arnoville et à la Préfecture du Val d'Oise pour y être tenu, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés pendant un an sur le site internet de la commune : https://arnoville95.fr

À l'issue de l'installation, le Conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la mise en concordance du cahier des charges du lotissement La Briquetière avec le PLU. Cette délibération autorisera la prise d'un arrêté communal mettant en concordance le cahier des charges du lotissement avec le PLU.

Pascal DOLL, Maire.

7366910601 - AA

République Française Liberté - Égalité - Fraternité Préfecture du VAL D'OISE Direction départementale des territoires

Commune de SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

Avis d'ouverture d'enquête publique préalable à la DUP et parcellaire conjointe, au bénéfice de la communauté d'agglomération Plaine Vallée sur le territoire de la commune de Saint-Brice-sous-Forêt, relatives au projet de constitution d'une réserve foncière sur le lieu-dit des « Monts de Sarcelles » RAPPEL - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral N° 2024-17712, il sera procédé du lundi 27 mai à 8 h 30 au vendredi 14 juin 2024 à 16 h 30 inclus, soit pendant 19 jours consécutifs, à une enquête préalable à la DUP et parcellaire conjointe relative au projet de constitution d'une réserve foncière sur le secteur dénommé « Les Monts de Sarcelles » sur le territoire de la commune de Saint-Brice-sous-Forêt.

Le siège de l'enquête est fixé à la Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme, 7, rue de la Forêt, 95350 Saint-Brice-sous-Forêt. Le dossier d'enquête (préalable à la DUP et parcellaire conjointe) sera consultable :

- sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : https://www.val-doise.gouv.fr/Actions-de-l'Etat/Aménagement-du-territoire-et-construction/Urbanisme-Planification-Logement/Les-declarations-d'utilité-publique-DUP

Pendant toute la durée de l'enquête publique, un exemplaire du dossier d'enquête (préalable à la DUP et parcellaire conjointe) ainsi que des registres d'enquête, permettant à chacun d'y consigner ses observations, seront déposés et mis à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme soit :

- 7, rue de la Forêt, 95350 Saint-Brice-sous-Forêt - lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00, - vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. - à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés Mme Annie LE FELVRE, juriste en retraite, est désignée en qualité de commissaire enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public avec le dossier d'enquête et un registre d'enquête lors des 3 permanences qu'elle assurera aux lieux, jours et heures suivants :

- Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme 7, rue de la Forêt, 95350 Saint-Brice-sous-Forêt - le lundi 27 mai 2024 de 8 h 30 à 12 h 30 - le jeudi 6 juin 2024 de 13 h 30 à 17 h 00 - le vendredi 14 juin 2024 de 13 h 30 à 16 h 30.

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention personnelle de la commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, à l'adresse indiquée précédemment. Ces observations seront annexées au registre d'enquête sans délai. Les courriers réceptionnés le vendredi 14 juin après 16h 30, après la clôture de l'enquête, ne seront pas pris en compte.

La commissaire enquêteur disposera d'un délai d'un mois, à compter de la clôture de l'enquête préalable à la DUP et parcellaire conjointe, pour dresser le procès-verbal de l'opération et donner son avis sur l'emprise des ouvrages projetés.

Ces documents seront tenus à disposition du public, à la disposition et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie de Saint-Brice-sous-Forêt, 8, rue Jean-Jacques Rousseau, 95350 Saint-Brice-sous-Forêt et à la préfecture du Val-d'Oise ou pourront être consultés sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise : https://www.val-doise.gouv.fr/Publiques-publiques/Aménagement-du-territoire-et-construction/Urbanisme-Planification-Logement/Les-declarations-d'utilité-publique-DUP

Toute personne physique ou morale concernée pourra demander communication de ces pièces à la mairie Saint-Brice-sous-Forêt ou à la préfecture du Val-d'Oise (Direction Départementale des Territoires - Services Urbanisme et Aménagement Durable - Pôle Aménagement Opérationnel).

Les personnes intéressées autres que les propriétaires, l'usufruitier, les fermiers, les locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes sont tenus de se faire connaître à l'exploitant

dans un délai d'un mois, à défaut de quoi elles seront, en vertu des dispositions des articles L311-1 à L311-3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, déchues de tous droits à l'indemnité. EP 24-260 / contact@publiegal.fr

7366454601 - AA

Préfet du VAL D'OISE Section des installations Classées

Société BORNES RECYCLAGE à BRUYÈRES-SUR-OISE

Demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° IC-24-064 du 29 avril 2024, une enquête publique, d'une durée de trente jours, est prescrite du lundi 17 juin au mardi 16 juillet 2024 inclus, en matière de Bruyères-sur-Oise, Aménières-sur-Oise, Beaumont-sur-Oise, Bernes-sur-Oise, Noy-sur-Oise (Val-d'Oise) et Boran-sur-Oise (Oise), sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la société BORNES RECYCLAGE en vue d'obtenir l'autorisation pour l'installation d'un centre de collecte, regroupement, tri et transit de déchets non dangereux de métaux ferreux et non ferreux, de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), de déchets dangereux (batteries usagées), de déchets non dangereux, de déchets industriels banals, papiers/cartons plastiques et bois, sur le site qu'elle exploite sur le territoire de la commune de Bruyères-sur-Oise, 5, chemin du Jactoret.

La demande d'autorisation environnementale porte sur les rubriques de la nomenclature des installations classées précitées ci-après :

N° 2715 - Installation soumise à autorisation

Installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux

La quantité de déchets susceptibles d'être présents ans l'installation étant supérieure ou égale à 1 t

Quantité susceptible d'être stockée : 10 tonnes

N° 2791 - Installation soumise à autorisation

Installation de traitement de déchets non dangereux

La quantité de déchets traités étant supérieure ou égale à 10t

Quantité de déchets non dangereux (métaux et ferrailles) susceptibles d'être traités par jour : 400 tonnes

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier de demande d'autorisation environnementale est consultable :

- en mairie Bruyères-sur-Oise, siège de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, sur support papier et sur un poste informatique

- en mairie de Aménières-sur-Oise, Beaumont-sur-Oise, Bernes-sur-Oise, Noy-sur-Oise (Val-d'Oise) et Boran-sur-Oise (Oise) aux jours et heures d'ouverture des dites mairies, sur support papier

- sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise à l'adresse suivante :

http://www.val-doise.gouv.fr (rubrique : Actions de l'Etat - Environnement, risques et nuisances - Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) - Enquêtes publiques 2024)

Pendant la durée de l'enquête publique, les intéressés pourront formuler leurs observations et propositions :

- sur le registre d'enquête, mis à la disposition du public en mairie de Bruyères-sur-Oise, Aménières-sur-Oise, Beaumont-sur-Oise, Bernes-sur-Oise, Noy-sur-Oise (Val-d'Oise) et Boran-sur-Oise (Oise), aux jours et heures d'ouverture des dites mairies ;

- par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-icpe@val-doise.gouv.fr

- par voie postale à la mairie de Bruyères-sur-Oise, siège de l'enquête publique, à l'attention du commissaire enquêteur, enquête publique société BORNES RECYCLAGE, 5, rue de la Marie, boîte postale 80029, 95820 Bruyères-sur-Oise.

Les observations et propositions transmises par voie électronique seront consultables, dans les meilleurs délais, sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise

http://www.val-doise.gouv.fr (rubrique : Actions de l'Etat - Environnement, risques et nuisances - Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) - Enquêtes publiques 2024)

Le commissaire enquêteur, M. Claude ANDRY, directeur d'usage en retraite, recevra les observations et propositions orales ou écrites du public en mairie de Bruyères-sur-Oise, aux jours et heures suivants :

- le lundi 17 juin 2024 de 14 h 00 à 17 h 00

- le mardi 26 juin 2024 de 9 h 00 à 17 h 00

Adjudications immobilières

7367001901 - VJ

RECTIFICATIF

Suite à l'annonce parue dans LA GAZETTE du Val-d'Oise du 22 mai 2024 concernant la vente aux enchères, de Me Mathieu LARQUILLIERE située à ENNERY (95) 8, rue du Parc prévue le 25 juin 2024, il y avait lieu de lire : Deux parcelles boisées dont une est une partie du château - Un ancien court de tennis - Une parcelle aménagée pour partie en golf - La parcelle AD 637 ne comporte que le putting green et les greens des trous 1 et 9. Les autres trous du golf, soit 7 trous se trouveraient implantés sur des parcelles appartenant à une autre société que la partie saisie.

736691301 - VJ

VENTE SUR SURENCHÈRE

Tribunal Judiciaire de Pontaise 3 rue Victor-Hugo - 95300 PONTOISE MARDI 2 JUILLET 2024 à 14 h 00 VILLERON (95380) - 13 rue Saint-Germain UN APPARTEMENT

De 81,69 m², dans une maison ancienne, comprenant : un séjour, une cuisine, un petit débarras, un dégagement par couloir, trois chambres, une salle de bain avec s.c., un grenier aménagé en chambre, une cour et une véranda.

Mise à prix : 119 000 euros

Les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Pontaise (référé n° 23 001 88) ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant Dossier 2030311 suivi par Me Pascal PIBAUDI.

Visite sur place le lundi 24 juin 2024 de 10 h 30 à 11 h 30.

Maitre Jennifer MISKA, Avocat au barreau du Val-d'Oise 1, rue Thiers - 95300 PONTOISE

ATTESTATION

Nous vous informons que l'attestation de parution est délivrée systématiquement par retour

La gazette actu.fr logo and contact information: 16, rue Franklin, 95 000 CERYS, Tél. 01 34 25 10 00 - Fax 01 34 25 10 30, e-mail : redaction@actu.fr

Société editrice: PUBLICERBOD SAS, Siège social: 261 rue de Châlons-sur-Marne 95051 REMENS CEDX 9, tél standard 02 20 21 80 00, SAS au capital de 34 000 000 €, Siret Publicites SAS : 532 387 618 0164. Principale actionnaire: SFR (société par actions) 100% ECHOLAND, 9 rue Gambetta - 93100 CHARENTON LE PONT. Président du directeur et directeur de publication: Frédéric GAUJARD. Directeur général adjoint: Laurent GOURBER. Impression: SCF - La Presse de la Marche - 9 rue Gambetta - 93100 CHARENTON LE PONT. ISSN 0993 3344, Commission paritaire n° 9129 et 65979. Site: www.mediaparis.fr

La centrale des marchés par MEDIALEX logo and text: Trouvez gratuitement le bon marché public près de chez vous ! lacentraledesmarchés.com

ATTESTATION DE PUBLICATION D'UN AVIS AU PUBLIC
ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MISE EN CONCORDANCE
DU CAHIER DES CHARGES DU LOTISSEMENT « LA BRIQUETERIE » AVEC LE PLU

Je soussigné, Christophe ALTOUNIAN, Adjoint au Maire délégué à l'aménagement à l'urbanisme et au cadre de vie, certifie que :

Un second avis au public relatif à l'enquête publique sur le projet de mise en concordance du cahier des charges du lotissement « La Briqueterie » avec le PLU, qui se déroule du 17 juin au 1^{er} juillet 2024 inclus, a été publié, le 19 juin 2024, dans les journaux suivants :

- La Parisien Val d'Oise (rubrique Annonces 95 judiciaires et légales),
- La Gazette du Val d'Oise (rubrique Annonces légales).

Fait à Arnouville, le 20 juin 2024.

Pour servir et valoir ce que de droit./.



Christophe ALTOUNIAN
Adjoint au Maire délégué à l'aménagement
à l'urbanisme et au cadre de vie

ACV-D24-02381



Département 95 - La Gazette - Mercredi 19 juin 2024

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023 soit 0,221 € HT le caractère

Les annonces sont indécoupables, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012. Les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concurrencés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérotée centralisée. www.actulegales.fr.

Avis administratifs

7368894601 - AA
République Française
Liberté - Égalité - Fraternité
Commune d'ARNOUVILLE
Mise en concordance du cahier des charges du lotissement La Briqueterie avec le Plan Local d'Urbanisme
RAPPEL - AVIS AU PUBLIC

Par arrêté n° 022-2024 en date du 24 avril 2024, le maire d'Arnoville a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant mise en concordance du cahier des charges du lotissement La Briqueterie avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet, M. Bernard AMÉ, directeur de l'aménagement urbain et de l'habitat en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Gérard DECHAUZIN, en qualité de commissaire enquêteur suppléant, par le président du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

En application de l'article L. 442-11 du code de l'urbanisme, il est proposé de procéder à la mise en concordance du cahier des charges du lotissement La Briqueterie avec le PLU de la commune d'Arnoville. Afin de clarifier et sécuriser les conditions à appliquer à tout projet situé dans le périmètre du lotissement et dans le respect des objectifs du PLU.

Il sera procédé à une enquête publique pour une durée de 15 jours consécutifs. L'enquête se déroulera à la mairie, du lundi 17 juin 2024 au lundi 1er juillet 2024 (inclus) jusqu'à 17 h 00.

Le dossier d'enquête sera disponible à la mairie :
- les lundis, mardis, mercredis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- les jeudis de 13 h 00 à 18 h 30 ;
- les vendredis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00.

Le dossier pourra également être consulté sur le site internet de la commune d'Arnoville : <https://arnoville95.fr/article/enquete-publique-concordance-du-cahier-des-conditions-du-lotissement-de-la-briqueterie-avec-le-plan-local-d-urbanisme>.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie d'Arnoville (hôtel de Ville, 15/17, rue Robert-Schuman, 95400 Arnoville) pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :
- le lundi 17 juin 2024 de 9 h 30 à 12 h 00 ;
- le mercredi 25 juin 2024 de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- le lundi 1er juillet 2024 de 14 h 00 à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête disponible à la mairie. Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêteur :
- par écrit à l'adresse de la mairie : 15/17, rue Robert-Schuman, CS20101, 95400 Arnoville ;
- ou par courriel : enquetepubliqueconcordance@arnoville95.fr

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie d'Arnoville et à la Préfecture du Val-d'Oise pour y être tenue, à la disposition du public pendant un délai de la date de clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés pendant un an sur le site internet de la commune : <https://arnoville95.fr>

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la mise en concordance du cahier des charges du lotissement La Briqueterie avec le PLU. Cette délibération autorisera la prise d'un arrêté communal mettant en concordance le cahier des charges du lotissement avec le PLU.

Maire
EP 24-270 / contact@publilgal.fr

7369533601 - AA
Commune d'ENGHEN-LES-BAINS (Val d'Oise)
Révision du Plan local d'urbanisme (PLU)
2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2024-057 en date du 17 mai 2024, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune d'Enghien-les-Bains.

Cette enquête publique se déroule pendant une période de 34 jours consécutifs, du mercredi 12 juin au lundi 16 juillet 2024 inclus. Le siège de l'enquête publique est à la Direction de l'Urbanisme, de l'Économie et de l'Action Foncière de la mairie d'Enghien-les-Bains, 57, rue du Général-de-Gaulle, 95830 Enghien-les-Bains (aux jours et heures habituels d'ouverture).

Chacun peut prendre connaissance du projet de PLU d'accessibilité en ligne sur le site internet de la commune ou tenu à la disposition du public en mairie. Les éventuelles observations pourront être consignées sur le registre d'enquête matérialisé dédié sur le site internet ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit sur le registre papier tenu à la disposition du public, sur le lieu de l'enquête publique, ou par courrier à l'adresse de la mairie ou encore par voie électronique : urbanisme@enghien95.fr.

7368593101 - AA
Ville de L'ISLE-ADAM
AVIS

La délibération numéro 2024-05-09 « Suppression de zone d'aménagement concerté du port des rayons » Conseil municipal du 24 mai 2024 sera affichée pendant 1 mois du 10 juin 2024 au 10 juillet 2024 dans les locaux d'affichage du Café/resto (annexe de la Mairie), 1, avenue de France 95290 L'Isle-Adam.

7368729101 - VS
RADJABALY
SARL au capital de 7 600 euros
RD 14
SAGY (95450)
RCS : Pontoise 460 034 115

AVIS DE MODIFICATIONS

Suivant actes SSP à effet du 1er janvier 2024, la société TOLENERGES MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390 533 000 euros, dont le siège est situé à Nanterre (Hauts-de-Seine), 562, avenue du Parc de l'île, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 831 690 445 a conclu sous contrat de location gérance du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023 à la société RADJABALY :

- un fonds de commerce de station service et activités annexes dénommé RELAIS SAGY 1, exploité SAGY (95450), RD 14. Ledit contrat de location gérance, liant les parties susmentionnées, a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2024, pour une durée d'un an, suivant acte SSP des 20 et 24 octobre 2023,
- un fonds de commerce de station service et activités annexes dénommé RELAIS SAGY 2, exploité SAGY (95450), RD 14. Ledit contrat de location gérance, liant les parties susmentionnées, a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2024, pour une durée d'un an, suivant acte SSP du 28 octobre 2023.

7368291601 - VS
SUCCESSFUL TRANSPORT SERVICE
SASU au capital de 11 000 euros
Siège social : 37, chemin de la Chapelle Saint-Antoine
95300 ENHERRY
RCS Pontoise 330 783 171

OBJET SOCIAL

En date du 13 juin 2024, le président a décidé de modifier l'objet social à compter du 13 juin 2024.

Ancien objet social : transports de marchandises déchargement ou location de véhicules avec conducteurs destinés au transport de marchandises à l'aide de véhicule excédant 3,5 tonnes, pour le transport de marchandises avec conducteurs, commissionnaire de transport/transitaire et entreposage logistique.

Nouvel objet social : transports public de marchandises, location de véhicules industriels inférieurs/supérieurs à 3,5 tonnes, pour le transport de marchandises avec conducteurs, commissionnaire de transport/transitaire et entreposage logistique.

L'ancien objet social des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS Pontoise.
M. ILAHI

736845801 - VS
LERORAMA
Société civile
Au capital social de 750 000 euros
Siège social : Rue Georges Dumas
95300 HEROUVILLE
487.793.903 RCS Pontoise

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'AGO du 31/12/2023, la collectivité des associés ont décidé d'approuver les comptes de liquidation, de donner quittance au liquidateur, M. Patrick VERMANDE demeurant à Arnonville (95109), 15, rue du Moulin et de prononcer la clôture de la liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS de Pontoise.

736855701 - DL
TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERSAILLES
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Date de jugement du Tribunal de commerce de Versailles : 11 juin 2024. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE LE P. C. FINANCEMENT, 2, route d'Herbeville, 78680 Maule. RCS Versailles 803 591 186. Activité : autres intermédiaires financiers. Le tribunal de commerce de Versailles a prononcé en date du 11 juin 2024, l'ouverture de la liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée, sous le numéro 20241006000 date de cessation des paiements la 30 novembre 2023 et a désigné liquidateur SELARL Mars crise en la personne de Maître Philippe Samzun, 43 bis, rue Saint-Honoré, 78000 Versailles. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodac.

736865001 - VS
AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous-seing-privé, en date du 12 juin 2024, à Vallangouard.

Dénomination : SOCIÉTÉ SOLEM.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 9, rue de Pontoise, 95810 Vallangouard.

Objet : acquisition, gestion, administration de tous biens immobiliers.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1 000 euros.

Montant des parts en numéraire : 1 000 euros.

Décision de parts et agrément : les décisions de parts à des tiers sont émises à l'agrément de tous les associés.

Gérant : M. Olivier TOFFIN, demeurant 34, rue du Grand Braid, 95690 Labbeville.

La société sera immatriculée au RCS de Pontoise.

7368912601 - LP
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE LAFI.LAL, 18, centre commercial Joliot-Curie, 95100 Argenteuil, RCS Pontoise 830 293 171. Activité : coiffure.

Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 décembre 2022, désignant liquidateur Selart MAAJ pris en la personne de Me Ayméric MANDOU, 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodac.

7368939601 - LP
Date de jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 juin 2024.

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE LI.MITÉE GROSSSISTE MATÉRIEL ELECTRIQUE ALTERNATIF, 18, rue de Carrière, 95200 Sarcelles. RCS Pontoise 402 208 920. Activité : commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel électrique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, représentée par Me Frédéric GORELLI, 15, boulevard du Général-de-Gaulle, 92010 Bastia. Date de cessation des paiements : 2 mai 2024.

736935801 - DL
TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Date de jugement du Tribunal de Commerce de Meaux : 10 juin 2024. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE WE AUDITON SAINT ERICE, Centre Commercial Carrefour, 95350 Saint-Erèce-sous-Forêt. RCS Pontoise 961 190 395. Activité : commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé. Jugement du Tribunal de commerce de Meaux en date du 10 juin 2024 prononcé la liquidation judiciaire sous le numéro 202415710, désignant liquidateur Selart GARNIER Philippe et GUILLOUET Sophie, mission conduite par Maître GUILLOUET, 55, rue Armand-Brand, 77100 Meaux.

736935801 - DL
TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Date de jugement du Tribunal de Commerce de Bastia : 11 juin 2024. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION GENERALE, Route de l'Aéroport, 20290 Lucciana. RCS Bastia 015 688 402. Activité : construction d'autres bâtiments. Jugement du Tribunal de commerce de Bastia en date du 11 juin 2024 ouvrant une procédure de redressement judiciaire. Mandataire judiciaire : SELARL ETUDE BALINCOURT, représentée par Me Frédéric GORELLI, 15, boulevard du Général-de-Gaulle, 20210 Bastia. Date de cessation des paiements : 2 mai 2024.

736935801 - DL
TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

736935801 - LP
Date de jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 juin 2024.

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE GROSSSISTE MATÉRIEL ELECTRIQUE ALTERNATIF, 18, rue de Carrière, 95200 Sarcelles. RCS Pontoise 402 208 920. Activité : commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel électrique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, représentée par Me Frédéric GORELLI, 15, boulevard du Général-de-Gaulle, 20210 Bastia. Date de cessation des paiements : 2 mai 2024.

736935801 - LP
Date de jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 juin 2024.

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE GROSSSISTE MATÉRIEL ELECTRIQUE ALTERNATIF, 18, rue de Carrière, 95200 Sarcelles. RCS Pontoise 402 208 920. Activité : commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel électrique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, représentée par Me Frédéric GORELLI, 15, boulevard du Général-de-Gaulle, 20210 Bastia. Date de cessation des paiements : 2 mai 2024.

15, rue Thiers
95 000 - ENHRY
Tél: 01 34 35 10 10 Fax: 01 34 35 10 10
e-mail : redaction@95actu.fr
Editeur: JÉRÔME BOUGRETT

La Gazette
Société editrice :
PUBLIBUDOS SAS
Siège social :
95100 Argenteuil
48015 PERNET CÉDÉ S R
RD 14
95450 SAGY
Tél : 01 34 35 10 10
Fax : 01 34 35 10 10
e-mail : redaction@95actu.fr
www.95actu.fr

Principaux actionnaires :
SARL ANTOINETTE DE L'HÉRIARD

Président du directeur et directeur de publication :
Jérôme BOUGRETT

Directeur général adjoint :
Lionel TOUZE

Impression : ICF - La Presse de la Manche - 7, rue Gambetta - 50100 CHEMBOURG DESMAYES

Commission paritaire n° 0249 C 05649
ISSN 0993 2344
Commission paritaire n° 0249 C 05649
0601058 - reproduction intégrale ou partielle de la version publiée en ligne est formellement autorisée par le 17/05/2024.
www.editions-lafont.com

Publitéc locale, régionale et petites annonces
Rég. 01 34 35 10 07
www.publilgal.fr
www.redaction@95actu.fr
www.redaction@95actu.fr
Directrice de publication : Sophie PIET
www.redaction@95actu.fr
Tél. 02 99 25 26 00
MEDIATEX
www.mediatex.fr
15, rue Thiers - 95000 - ENHRY - France
Tél. 01 34 35 10 10
Fax. 01 34 35 10 10
e-mail : redaction@95actu.fr
Site : www.95actu.fr
0601058 - reproduction intégrale ou partielle de la version publiée en ligne est formellement autorisée par le 17/05/2024.
www.editions-lafont.com

Publitéc locale, régionale et petites annonces
Rég. 01 34 35 10 07
www.publilgal.fr
www.redaction@95actu.fr
www.redaction@95actu.fr
Directrice de publication : Sophie PIET
www.redaction@95actu.fr
Tél. 02 99 25 26 00
MEDIATEX
www.mediatex.fr
15, rue Thiers - 95000 - ENHRY - France
Tél. 01 34 35 10 10
Fax. 01 34 35 10 10
e-mail : redaction@95actu.fr
Site : www.95actu.fr
0601058 - reproduction intégrale ou partielle de la version publiée en ligne est formellement autorisée par le 17/05/2024.
www.editions-lafont.com

7368939601 - LP
Date de jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 juin 2024.

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE GROSSSISTE MATÉRIEL ELECTRIQUE ALTERNATIF, 18, rue de Carrière, 95200 Sarcelles. RCS Pontoise 402 208 920. Activité : commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel électrique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, représentée par Me Frédéric GORELLI, 15, boulevard du Général-de-Gaulle, 20210 Bastia. Date de cessation des paiements : 2 mai 2024.

ATTESTATION
Nous vous informons que l'attestation de parution est délivrée systématiquement par retour.

Claire GUILLOT.

7368939601 - LP
Date de jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 juin 2024.

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE GROSSSISTE MATÉRIEL ELECTRIQUE ALTERNATIF, 18, rue de Carrière, 95200 Sarcelles. RCS Pontoise 402 208 920. Activité : commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel électrique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, représentée par Me Frédéric GORELLI, 15, boulevard du Général-de-Gaulle, 20210 Bastia. Date de cessation des paiements : 2 mai 2024.

7368939601 - LP
Date de jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 juin 2024.

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE GROSSSISTE MATÉRIEL ELECTRIQUE ALTERNATIF, 18, rue de Carrière, 95200 Sarcelles. RCS Pontoise 402 208 920. Activité : commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel électrique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, représentée par Me Frédéric GORELLI, 15, boulevard du Général-de-Gaulle, 20210 Bastia. Date de cessation des paiements : 2 mai 2024.

ATTESTATION
INFORMATION REVUE MENSUELLE MUNICIPALE « @L'ESSENTIEL »

Je soussigné, Christophe ALTOUNIAN, Adjoint au Maire délégué à l'aménagement, à l'urbanisme et au cadre de vie, atteste que la revue mensuelle « @L'essentiel », de mai 2024, de la commune d'Arnouville a fait mention de l'enquête publique relative au projet de mise en concordance du cahier des charges du lotissement « La Briqueterie » avec le PLU, qui se déroulera du 17 juin au 1^{er} juillet 2024 inclus.

Fait à Arnouville, le 14 juin 2024.

Pour servir et valoir ce que de droit./.



Christophe ALTOUNIAN
Adjoint au Maire délégué à
l'aménagement, à l'urbanisme et au
cadre de vie

ACV-D24-02298



En bref

ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre d'une mise en concordance du cahier des charges du lotissement de La Briqueterie avec le Plan local d'urbanisme (PLU), une enquête publique se déroulera en mairie du 17 juin au 1^{er} juillet à 17h.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors de 3 permanences :

- lundi 17 juin de 9h à 12h,
- mercredi 26 juin de 14h à 17h,
- lundi 1^{er} juillet de 14h à 17h.

Vous pourrez prendre connaissance du dossier en mairie ou sur notre site dès le 17 juin.

**ⓘ Cette procédure ne modifie pas les dispositions du PLU applicables à chaque propriété de la commune.
Plus d'informations : 01 30 11 16 22.**

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Christophe ALTOUNIAN, Adjoint au Maire délégué à l'aménagement, à l'urbanisme et au cadre de vie, certifie que l'avis au public (affiche format A2 sur fond jaune) relatif à l'enquête publique sur le projet de mise en concordance du cahier des charges du lotissement La Briqueterie avec le PLU, a été affiché sur les panneaux municipaux prévus à cet effet répartis sur la commune le 30 mai 2024, soit plus de 15 jours avant le début de l'enquête publique qui se déroulera du 17 juin au 1^{er} juillet inclus 2024.

Fait à Arnouville, le 31 mai 2024.

Pour servir et valoir ce que de droit./.



Christophe ALTOUNIAN
Adjoint au Maire délégué à l'aménagement,
à l'urbanisme et au cadre de vie

ACV-D24-02050



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Christophe ALTOUNIAN, Adjoint au Maire délégué à l’aménagement, à l’urbanisme et au cadre de vie, certifie que l’avis au public (affiche format A2 sur fond jaune) relatif à l’enquête publique sur le projet de mise en concordance du cahier des charges du lotissement La Briqueterie avec le PLU, a été affiché rue de Clermont, rue de Biarritz ainsi qu’au 11 rue Jean Jaurès sur la commune d’Arnouville, le 30 mai 2024, soit plus de 15 jours avant le début de l’enquête publique qui se déroulera du 17 juin au 1^{er} juillet inclus 2024.

Fait à Arnouville, le 31 mai 2024.

Pour servir et valoir ce que de droit./.

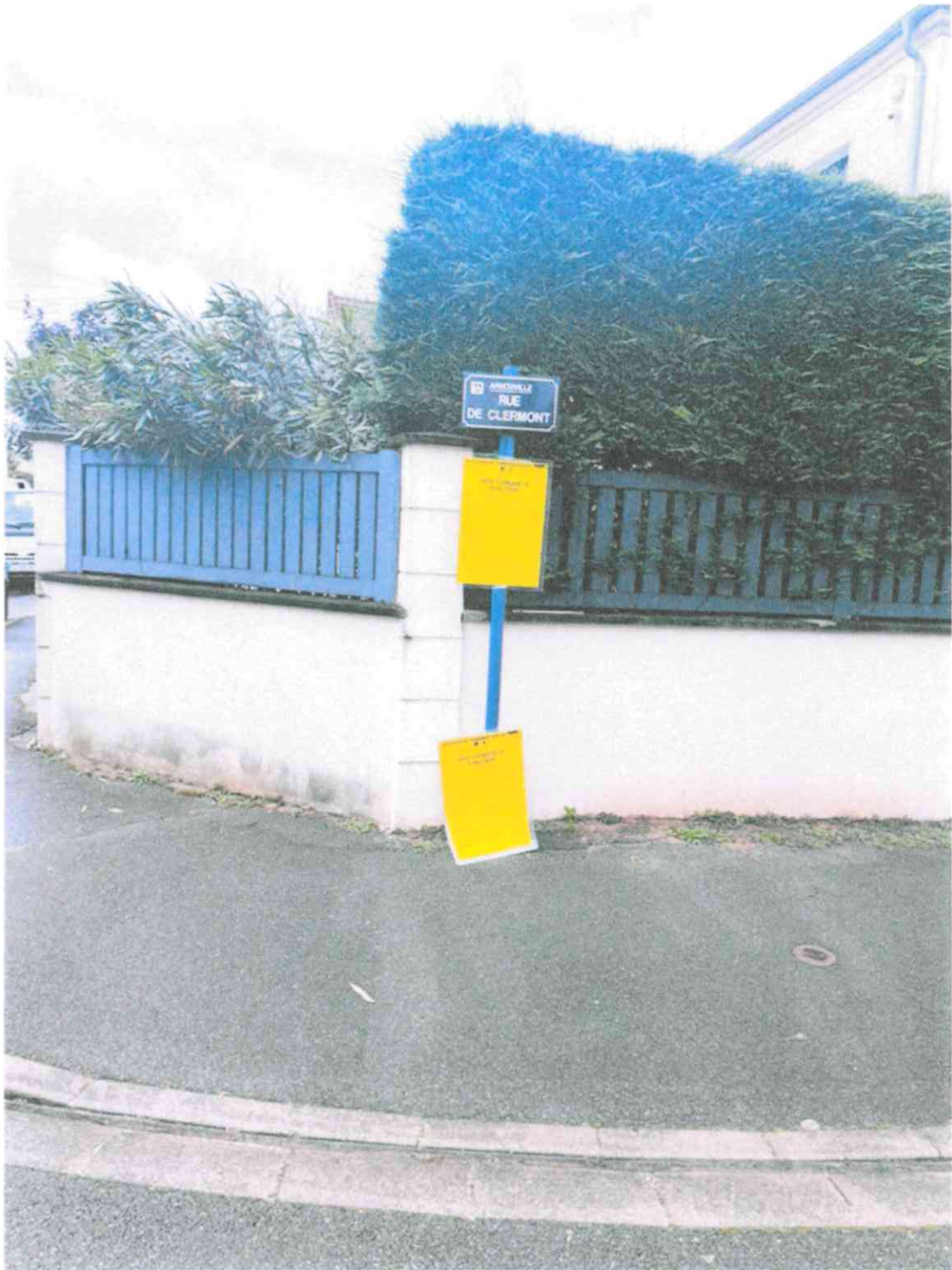


Christophe ALTOUNIAN
Adjoint au Maire délégué à l’aménagement,
à l’urbanisme et au cadre de vie

ACV-D24-02049



Rue de Clermont, le 30 mai 2024 :



Rue de Biarritz, le 30 mai 2024 :



11 rue Jean Jaurès, le 30 mai 2024 :



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Christophe ALTOUNIAN, Adjoint au Maire délégué à l'aménagement, à l'urbanisme et au cadre de vie, certifie que l'avis au public (affiche format A2 sur fond jaune) relatif à l'enquête publique sur le projet de mise en concordance du cahier des charges du lotissement La Briqueterie avec le PLU, qui se déroulera du 17 juin au 1^{er} juillet inclus 2024, était toujours affiché sur les panneaux municipaux prévus à cet effet répartis sur la commune le 13 juin 2024.

Fait à Arnouville, le 14 juin 2024.

Pour servir et valoir ce que de droit./.



Christophe ALTOUNIAN
Adjoint au Maire délégué à
l'aménagement, à l'urbanisme et au
cadre de vie



ACV-D24-02302



ARNOUVILLE

RAPPORT N° 202405 0053

**RECENSEMENT DES PANNEAUX
D'AFFICHAGES COMMUNAUX (AVIS
ENQUETE PUBLIQUE).**

**Enquête publique qui concerne le
projet de mise en concordance du
cahier des charges La Briqueterie
avec le PLU.**

Pièces Jointes :
Document PDF.

Destinataires :

- Monsieur le Maire
- Service Urbanisme d'Arnouville
- Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale
- Archives numérique de la Police Municipale

RAPPORT D'INFORMATION

L'an deux mille vingt quatre, le trente du mois de mai,

Nous soussigné(s), Brigadier-Chef Principal MASSIOT Vincent
Brigadier-Chef Principal PICQUET Stéphane
Brigadier-Chef Principal FOURCROY Catherine
Brigadier SALUT Simon

Agents de Police Judiciaire Adjoints, agréés et assermentés, en
résidence à la Mairie Arnouville

En fonction à la Police Municipale de Arnouville

Agissant en tenue et de service, conformément aux ordres reçus de
Monsieur le Maire de Arnouville

Vu les articles 21, 21/2°, 21-2 ; 429, 73 du Code de Procédure
Pénale

Vu les articles L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités
Territoriales et L 511-1 du Code de la sécurité Intérieure,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des faits suivants, le
jeudi 30 mai 2024 à 17 heures 30, à la demande de notre hiérarchie,
nous procédons aux constatations de l'affichage sur les panneaux
communaux de l'avis d'enquête publique en cours à la demande du
service urbanisme d'Arnouville.

Mentionnons que le recensement, concerne l'avis d'enquête publique
et plus précisément le projet de mise en concordance du cahier des
charges La Briqueterie avec le PLU.

De ce fait effectuons des clichés photographiques de l'ensemble des
panneaux d'affichage communal ainsi qu'aux adresse suivantes et
signalés par le service urbanisme :

- 11 rue Jean Jaurès à Arnouville.
- Rue de Clermont à Arnouville.
- Rue de Biarritz à Arnouville.

Mentionnons que les avis d'enquête publique sont affichés sur
l'ensemble des panneaux et adresse stipulés ci-dessus.

En conséquence, nous avons rédigé le présent rapport à toutes fins
que vous jugerez utiles.

Rapport fait pour être transmis à Monsieur le Maire d'Arnouville ainsi
qu'au service urbanisme de la commune.

Fait et clos à Arnouville
Le 30/05/2024

Signature du rapport N°2024 050053

Les A.P.J.A. :

Vu et transmis,
Le Chef de Service de Police Municipale

Photo N°1 - Avis d'Enquête Publique



Photo N°2 - Laugère



Photo N°3 - Schuman



Photo N°4 - Arrière Mairie



Photo N°5 - Balzac



Photo N°6 - Bance



Photo N°7 - Barbusse



Photo N°8 - C.Vaillant



Photo N°9 - Cottage



Photo N°10 - Demange



Photo N°11 - Espace Jeunesse

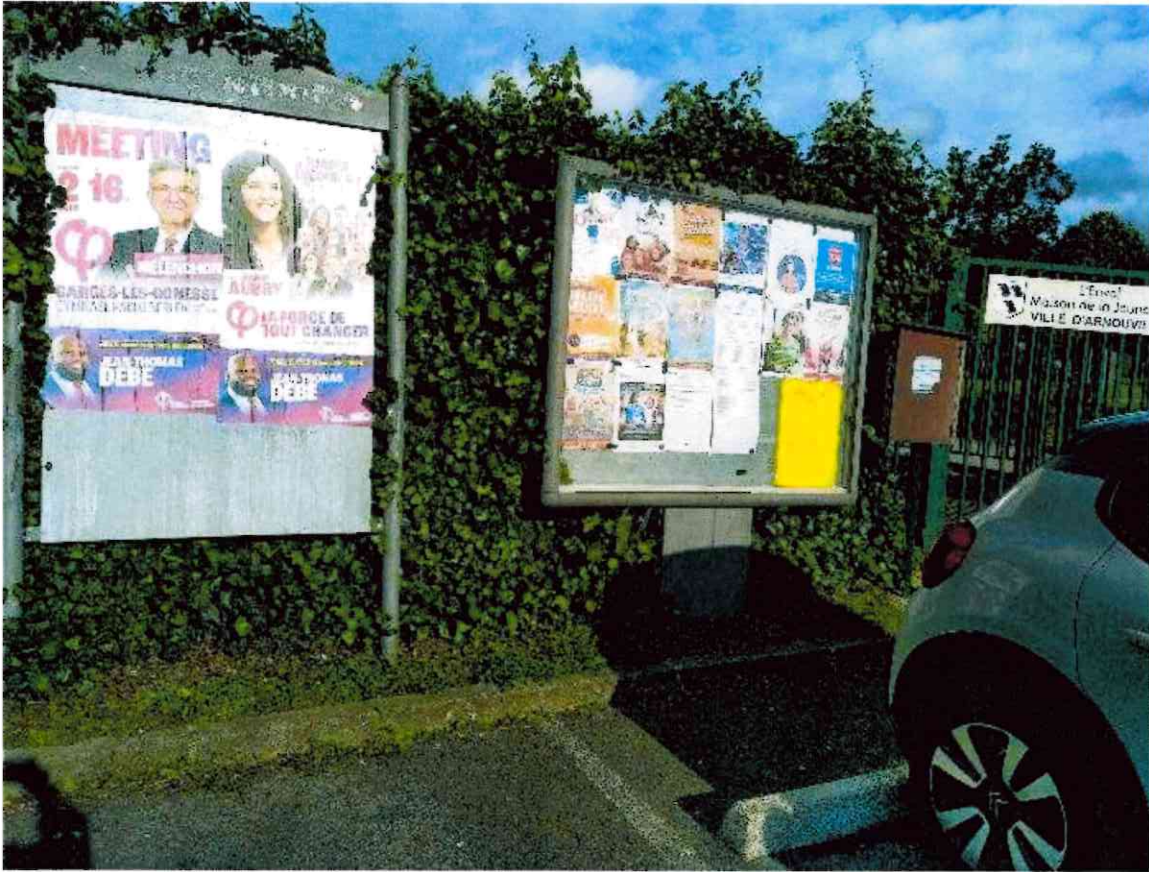


Photo N°12 - Jaurès

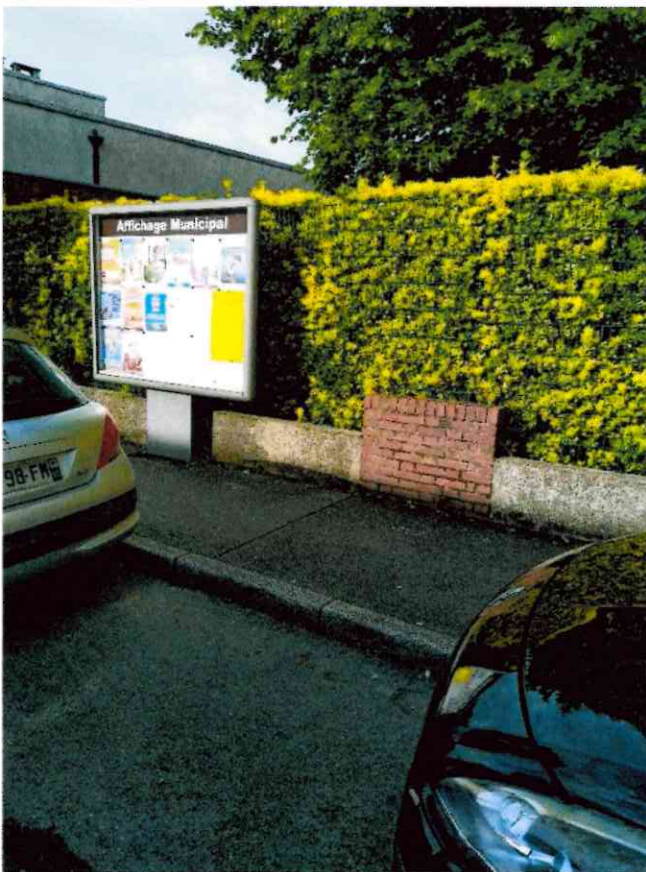


Photo N°13 - Lafontaine



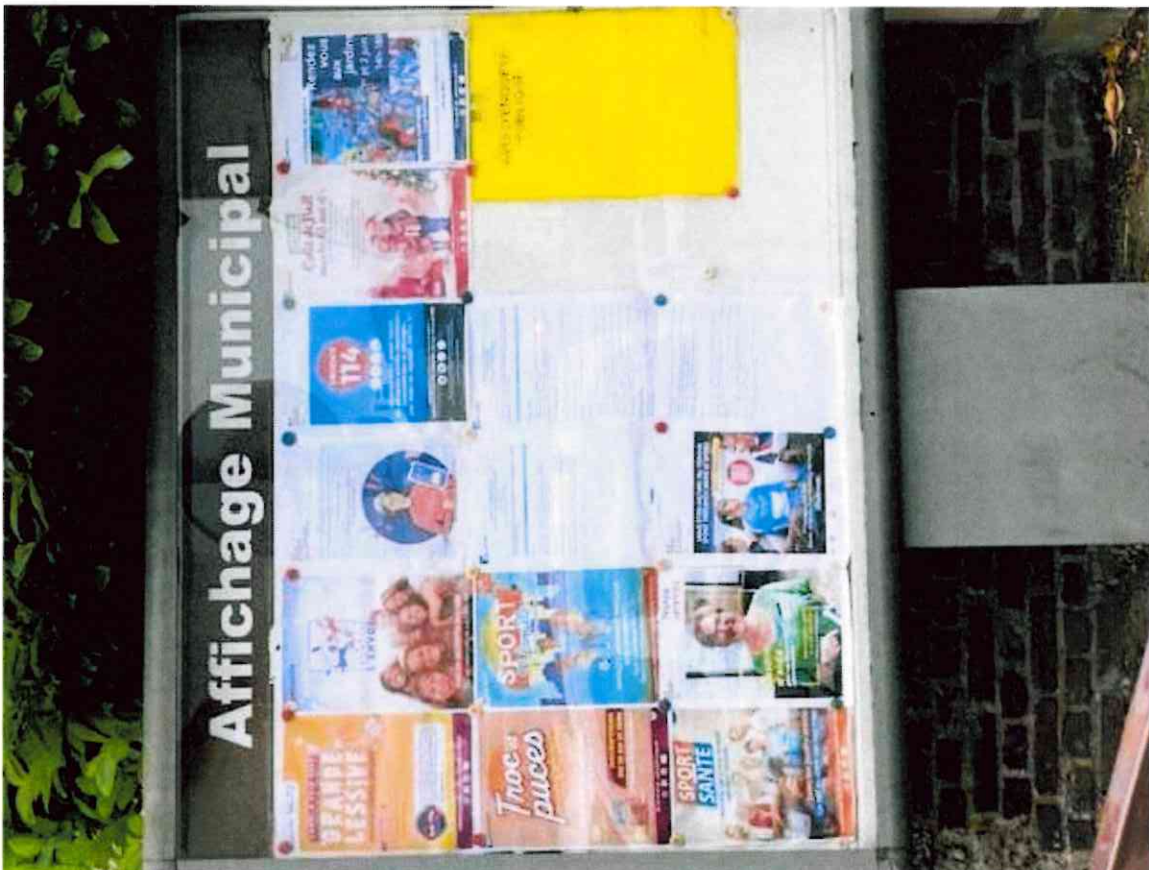
Photo N°14 - Quincpnces



Photo N°15 - Rond-Point Lagrange



Photo N°16 - P. Curi





ARNOUVILLE

RAPPORT N° 202406 0030

**RECENSEMENT DES PANNEAUX
D’AFFICHAGES COMMUNAUX (AVIS
ENQUETE PUBLIQUE).**

**Enquête publique qui concerne le
projet de mise en concordance du
cahier des charges La Briqueterie
avec le PLU.**

Pièces Jointes :
Document PDF

Destinataires :
- Monsieur le Maire
- Service Urbanisme d'Arnouville
- Monsieur le Chef de Service de la
Police Municipale
- Archives numérique de la Police
Municipale

RAPPORT D'INFORMATION

L'an deux mille vingt quatre, le treize du mois de juin,

Nous soussigné(s), Brigadier-Chef Principal MASSIOT Vincent
Brigadier-Chef Principal PICQUET Stéphane
Brigadier SALUT Simon

Agents de Police Judiciaire Adjoints, agréés et assermentés, en
résidence à la Mairie Arnouville

En fonction à la Police Municipale de Arnouville

Agissant en tenue et de service, conformément aux ordres reçus de
Monsieur le Maire de Arnouville

Vu les articles 21, 21/2°, 21-2 ; 429, 73 du Code de Procédure
Pénale

Vu les articles L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités
Territoriales et L 511-1 du Code de la sécurité Intérieure,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des faits suivants, le
jeudi 13 juin 2024 à 18 heures 00, à la demande de notre hiérarchie,
nous procédons aux constatations de l'affichage sur les panneaux
communaux de l'avis d'enquête publique en cours à la demande du
service urbanisme d'Arnouville.

Mentionnons que le recensement, concerne l'avis d'enquête publique
et plus précisément le projet de mise en concordance du cahier des
charges La Briqueterie avec le PLU.

De plus précisons que nous avons effectué en date du 30 mai 2024
un premier recensement des panneaux communaux (voir rapport
n°2024050053).

Effectuons des clichés photographiques de l'ensemble des panneaux
d'affichage communal ainsi qu'aux adresse suivantes et signalés par
le service urbanisme :

- 11 rue Jean Jaurès à Arnouville.
- Rue de Clermont à Arnouville.
- Rue de Biarritz à Arnouville.

Mentionnons que les avis d'enquête publique sont affichés sur
l'ensemble des panneaux et adresse stipulés ci-dessus.

En conséquence, nous avons rédigé le présent rapport à toutes fins
que vous jugerez utiles.

Rapport fait pour être transmis à Monsieur le Maire d'Arnouville ainsi
qu'au service urbanisme de la commune.

Fait et clos à Arnouville
Le 13/06/2024

Signature du rapport N°2024 060030

Les A.P.J.A. :

Vu et transmis,
Le Chef de Service de Police Municipale

Photo N°3 - rond point Léo Lagrange



Photo N°4 - rue de biarritz



Photo N°5 - parking mairie



Photo N°6 - rue Robert Schuman



Photo N°7 - rue de clermont



Photo N°8 - rue Claude Demange



Photo N°9 - rue des Quinconces



Photo N°10 - avenue Pierre Curie



Photo N°11 - rue Jean Jaurès



Photo N°12 - avenue henri barbusse



Photo N°13 - rue Stanislas Bance



Photo N°14 - espace jeunesse - avenue Charles vaillant



Photo N°15 - avenue charles vaillant



Photo N°16 - Cottage



Photo N°17 - Lafontaine



Photo N°18 - rue Balzac



Photo N°19 - rue Jean Laugère

